

PSA

29 mars 2016



NPA

NOUVEAU PARTI
ANTICAPITALISTE

npa2009.org / npa-auto-critique.org

Soutenons Yann,
notre collègue qui sera jugé pour
avoir manifesté contre la loi travail
Mercredi 30 mars à 12h30
devant le Tribunal de Metz

Faire reculer le gouvernement, imposer le retrait de la loi Travail, c'est maintenant !

Le gouvernement a bien tenté la manœuvre : faire croire qu'il aménageait les mesures pointées comme les plus injustes en appuyant sa légitimité sur certains syndicats comme la CFDT qui ont accepté le jeu de l'amendement sous prétexte que de bonnes choses seraient à prendre dans ce texte.

Mieux même, à quelques jours d'une nouvelle journée de mobilisation le 24 mars, Valls annonçait la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires gelé depuis des années. Mais attention, à dose homéopathique : 1,2 % en deux fois !

D'ailleurs, dès le 25 mars, la vérité des prix était là : 380 000 chômeurs de catégorie A supplémentaires et le gouvernement qui maintient sa politique : pour que son monde tourne rond, il faut que les patrons continuent de s'en mettre plein les poches et ne connaissent aucune entrave aux licenciements.

Assez de répression !

Ces maigres annonces gouvernementales qui apparaissent pour ce qu'elles sont, des aumônes, montrent néanmoins, que la colère exprimée par la jeunesse, peut devenir une grosse préoccupation pour les Valls et Hollande.

Le 24 mars, la mobilisation semblait marquer le pas en termes numériques. Mais dans le même temps, de nouveaux lycées se mettaient en grève, dans les universités, les AG ne faiblissent pas.

C'est à toutes celles et ceux qui continuent de se battre pour exiger le retrait que la matraque et les coups du PS au pouvoir ont répondu. A Besançon, un étudiant qui se rendait à une convocation au commissariat est embarqué par des policiers de la BAC, en civil. Lors du rassemblement de soutien, deux militants seront arrêtés dont le secrétaire départemental de la CGT. Ils ne seront libérés qu'au

milieu de la nuit. A Paris, c'est un lycéen du lycée Bergson dans le 19^{ème} arrondissement qui va se prendre des coups par un flic alors même qu'il est maintenu par d'autres policiers. Nul doute que rien n'aurait fuité si la vidéo de la scène n'avait pas circulé en boucle et obligé le parquet de Paris à ouvrir une enquête. Une semaine avant à Metz, deux militants syndicalistes membres du NPA ont fait de la garde à vue et passeront au tribunal mercredi. Nous exigeons leur relaxe !

Le gouvernement joue de la matraque car il sent qu'il en faudrait peu pour qu'à partir du 31, étudiants, lycéens, chômeurs et salariés luttent tous ensemble.

Le 31 mars dans la rue et après, en grève jusqu'au retrait !

La meilleure défense face à leur répression, c'est d'être massivement en grève le 31 mars. Si le 9 mars, un certain nombre de salariés se sont mobilisés avec les jeunes, il n'en a pas été de même les 17 et 24 mars. L'absence d'appels fermes à la grève pour ces jours-là n'y a pas aidé. Aujourd'hui, le 31 mars s'annonce comme une journée de forts débrayages et grèves dans le public comme dans le privé. Ce jour-là, nous devons toutes et tous participer aux grèves et aux manifestations: notre force réside dans notre possibilité d'arrêter de faire tourner toute la société. Mais il ne faudra pas s'en tenir là. Le ras-le-bol qu'exprime une partie de la jeunesse face à cette société qui ne lui offre pas d'avenir autre que la précarité et l'exploitation peut trouver de larges échos chez les salariés. Au refus que le Code du travail ne devienne un texte qui protège uniquement les patrons, s'ajoutent les revendications communes à l'ensemble de notre camp social, l'augmentation des salaires, l'interdiction des licenciements, un travail pour toute et tous. La possibilité des convergences c'est maintenant et le 31 ne sera qu'un début !

**Jeudi 31 mars : toutes et tous en grève et à la manifestation
rendez-vous à 14h30, place de la République à Metz**

Communiqué du NPA

Le gouvernement ne nous empêchera pas de manifester pour le retrait de la loi El Khomri : relaxe pour Denis et Yann !

Le 17 mars, les étudiants de Metz et des syndicalistes ont manifesté contre le projet de loi El Khomri en occupant le pont de l'île du Saulcy. Les forces de police sont intervenues violemment un peu avant 17h alors que le rassemblement pacifique prenait fin, matraquant et gazant les manifestants avant d'interpeller cinq d'entre eux.

Nos camarades Denis Beckrich (membre de la CGT Ville de Metz et du NPA) et Yann Tavernet (membre de la CGT PSA Trémery et du NPA), alors qu'ils ont été victimes de la violence policière qui a entraîné pour chacun d'eux plusieurs jours d'ITT, sont convoqués au tribunal de Metz le 30 mars.

Le NPA apporte tout son soutien à Denis et Yann. Il exige leur relaxe et l'abandon de toutes les poursuites engagées contre celles et ceux qui se mobilisent contre la loi « Travail ». C'est pourquoi le NPA appelle à se rassembler devant le tribunal de Metz, le 30 mars dès 12h30.

Effrayé à l'idée que la contestation prenne de l'ampleur, le gouvernement PS-MEDEF multiplie les provocations pour restreindre le droit de manifester et criminaliser l'activité militante. Leurs scandaleuses tentatives d'intimidation ne doivent pas nous empêcher de renforcer le mouvement de grève et de manifestation.

La journée d'action du 31 mars sera l'occasion pour les travailleurs d'aujourd'hui et de demain de se retrouver dans la rue, elle doit être le début du « tous ensemble », de la mobilisation générale jusqu'au retrait total de la loi. La jeunesse et le monde du travail peuvent faire reculer le gouvernement et le patronat !

NI CHAIR A PATRON, NI CHAIR A MATRAQUE

**Relaxe pour
Denis et Yann !**

**30 mars
12h30
toutes et tous
devant
le tribunal de Metz**



Notre collègue Yann Tavernet et Denis Beckrich sont soutenus par divers syndicats (la CGT, Solidaires, la FSU, la CNT), par des organisations politiques (le NPA, Lutte ouvrière, Alternative libertaire, les Jeunesses communistes, la Fédération pour une alternative sociale et écologique, Basta, le Parti ouvrier indépendant et démocratique), des associations (ATTAC, BDS, Osez le féminisme, Café repaire) ainsi que parle Collectif des étudiants en lutte.

Liberté de manifester !
Retrait total de la loi Travail !

Licencier plus pour gagner plus chez PSA

Carlos Tavares, le président du directoire de PSA, a vu sa rémunération passer de 2,75 millions d'euros en 2014 à quelque 5,24 millions en 2015. « *La part variable est en forte hausse car les résultats sont là* », indique-t-on chez PSA.

Et oui, avec un objectif annoncé pour 2016 de près de 2 650 suppressions de postes entre les départs « volontaires » et le non-remplacement des retraités, après les milliers de suppressions de postes les années précédentes, les salaires bloqués... les « résultats » sont là... La vraie cause du chômage aussi.

14 350 euros par jour...

Et 365 jours par an bien entendu. Avec cette sommes Tavarès n'a pas certainement pas dû faire face aux fins de mois difficile qui commencent de plus en plus tôt pour celles et ceux sans qui PSA ne vendrait aucune bagnole. Faites vos calculs pour voir la différence avec la fameuse prime que la direction s'est vanté dans toute la presse de nous verser, sans parler du fait qu'on est très loin des 2000 euros annoncés.

Celui qui nous explique que depuis des années il est impératif de bloquer nos salaires pour être « compétitifs » a presque doublé le sien, qui était déjà indécent. Il touche à la fin de chaque journée le

salaires mensuel de dix ouvriers, mais il ne pourrait pas faire le boulot d'un seul d'entre nous. Dé cidemment ce n'est pas le pognon qui manque...

Le vrai visage de Marion Maréchal-Le Pen

Le projet de loi « Travail » : un casse-tête pour le FN. Approuver un tel projet conduirait à se mettre à dos des millions de salariés. En même temps, le FN cherche à élargir sa base électorale sur un monde patronal qui approuve pour l'essentiel un projet largement dicté par le MEDEF. D'où un dégageant en touche.

Marine Le Pen parle d'un projet piloté par Bruxelles, sa nièce Marion – invitée sur France Inter le 9 mars – dit que le projet pose de « *bonnes questions* », mais apporte de mauvaises réponses. Exemple sur le temps de travail. Au lieu de la baisse du taux de majoration des heures supplémentaires envisagée par le projet El Khomri, « *on aurait mieux fait - explique-telle - d'augmenter la durée légale du temps de travail, en passant à 39 H, payées 39* ». En clair, pour en finir vraiment avec les 35 H, plus de majoration des heures supplémentaires... avant la 40^{ème} heure. Devinez qui serait le seul à y gagner.

Prenez contact avec le NPA : npa.metz@gmail.com
npa2009.org / npa-auto-critique.org